

DÉFIBRILLATEURS

LE GRAND GÂCHIS

Environ 9 % des arrêts cardiaques qui surviennent sur la voie publique bénéficient d'un défibrillateur, cet appareil qui permet de faire repartir le cœur, avec un choc électrique.

Mais le Pr Pierre-Yves Gueugniaud, ancien président de la Société française de médecine d'urgence, regrette qu'aucune réglementation n'impose une maintenance et une géolocalisation de ces appareils.

Selon l'Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs, 30 à 40 % des 160 000 à 180 000 appareils sont défectueux. Sur les conséquences pour les patients, le Pr Gueugniaud reste prudent : « Dans notre registre national des arrêts cardiaques qui compte 85 000 dossiers depuis sa création il y a plus de quatre ans, il n'y a pas, à ma connaissance, de description de dysfonctionnements de défibrillateurs. »